

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le groupe scolaire Romain Rolland refait à neuf !

Inauguration - Mardi 23 avril 2019

L'éducation, priorité de la Mairie d'Orléans



Le groupe scolaire Romain Rolland entre dans une nouvelle ère : après la rénovation totale de l'école élémentaire, que les élèves ont pu réintégrer à l'issue des dernières vacances de la Toussaint, c'est au tour de l'école maternelle, jusqu'ici transférée au centre de loisirs de l'Allée des Sapin, de retrouver ses élèves, à partir du 23 avril, dans des locaux remis à neuf et transformés. Une opération à la hauteur des ambitions de la Mairie d'Orléans, en matière d'éducation. Coût global : 4,35 M€.

Soucieuse de proposer aux élèves orléanais des établissements toujours plus confortables, modernes et favorisant l'apprentissage, la Ville d'Orléans a fait le choix d'une rénovation de grande ampleur pour le groupe scolaire Romain Rolland. Le groupe scolaire regroupe une école maternelle avec 112 élèves dans 6 classes et une école élémentaire avec 260 élèves dans 13 classes pour une surface totale de 2639m². Le bâtiment, qui date des années 70, n'avait jusqu'ici pas été réhabilité, et s'était fortement dégradé. Une rénovation en profondeur a donc été réalisée :

- Désamiantage avec curage des 3 zones
- Rénovation thermique avec une réfection de l'enveloppe extérieure des bâtiments avec mise en œuvre d'un bardage (la partie maternelle sera réalisée à l'été 2019, pour limiter les nuisances sonores), remplacement des menuiseries et reprise de l'ensemble de la couverture
- Rénovation intérieure avec :
 - ⇒ La remise aux normes des installations électriques, de chauffage et de ventilation
 - ⇒ La réfection complète des surfaces sols, murs et plafonds
 - ⇒ La modernisation des installations informatiques
 - ⇒ L'actualisation des installations de sécurisation (alarme, sonnerie, éclairage, accès)
 - ⇒ La mise en accessibilité du bâtiment

L'Éducation, plus gros budget de la Ville d'Orléans en 2019

Les attentes et besoins des familles orléanaises sont au cœur des préoccupations de la Ville d'Orléans. L'éducation est donc une priorité absolue, avec un **budget total de 33.2 M€** pour l'année 2019 dont 27.2 M€ en fonctionnement et 6 M€ en investissement. Depuis 2014, **plus de 39 millions d'euros ont été investis pour l'éducation** (rénovations, restructurations, aménagements de cour, études, ravalements, équipement informatique, sécurité aux abords des écoles, alarmes,...) :

Investissements réalisés en 2014 : 11.2 M€

Investissements réalisés en 2015 : 3.2 M€

Investissements réalisés en 2016 : 2.7 M€

Investissements réalisés en 2017 : 5.4 M€

Investissements réalisés en 2018 : 10.5 M€

Investissements réalisés en 2019 : 6.2 M€



Les grandes étapes du projet

Les travaux ont démarré en juillet 2017 par le désamiantage de la partie élémentaire et la relocalisation des maternelles au centre de loisirs des sapins et les élémentaires dans une moitié de l'école élémentaire et le reste dans la maternelle. Au printemps 2018, une partie des élémentaires a été relocalisé dans des préfabriqués pour limiter les nuisances sonores et permettre une avancée plus rapide des travaux. L'école élémentaire a été complètement réinstallée dans ses locaux rénovés depuis le 5 novembre 2018.

L'école maternelle est livrée depuis le 23 avril 2019, et les enfants, enseignants et agents qui ont passé 18 mois au centre de loisirs des sapins ont pu réintégrer leurs locaux réhabilités et modernisés

Coût global de l'opération : 4,3 M€ (la Région Centre-Val de Loire a participé au financement des travaux d'isolation et de ventilation, dans le cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale).

En chiffres

L'école maternelle

6 salles de classe
1 salle de jeux
1 bibliothèque
1 salle de repos
1 réfectoire

L'école élémentaire

13 salles de classes
2 préaux ouverts
1 salle d'arts visuels
1 réfectoire

Un groupe scolaire moins énergivore et plus respectueux de son environnement

La consommation énergétique du bâtiment a été largement réduite pour atteindre 60 kWh ep/m²/an contre 234,7 avant le début des travaux. Ce passage d'une étiquette écologique D à B a été rendu possible grâce à :

- Mise en place d'une ventilation double flux dans les salles de classe et une ventilation simple flux dans les autres volumes (circulation et bureaux)
- Remplacements des menuiseries
- Isolation de l'ensemble des murs extérieurs et de la toiture
- Eclairage intérieur régulé par des capteurs en fonction de la luminosité extérieure et avec des détecteurs de présence pour éviter un éclairage en dehors des heures d'activité
- Mise en place de chauffe-eau instantanés pour limiter les pertes en eau

